



**ARRÊTÉ N° 2022-036**

**portant inscription au tableau d'avancement au grade d'agent d'exploitation principal spécialité VNPM  
au titre de l'année 2023**

**Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des agents d'exploitation des travaux publics de l'État et au corps des chefs d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2021 fixant les taux de promotion dans les corps des dessinateurs, des adjoints administratifs des administrations de l'Etat, des adjoints techniques des administrations de l'Etat, des experts techniques des services techniques, des syndics des gens de mer et des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat du ministère de la transition écologique pour les années 2022-2024 ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTECT, MTE et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2023 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement dans le grade d'agent d'exploitation principal spécialité VNPM au titre de l'année 2023 est fixé à 9.

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les neuf agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'agent d'exploitation principal spécialité VNPM au titre de l'année 2023.

**Article 2 :**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 16 décembre 2022,

Pour le ministre et par délégation,  
La sous-directrice des personnels administratifs et maritimes

Annexe à l'arrêté n° 2022-036

**Tableau d'avancement pour l'accès au grade *d'agent d'exploitation principal*  
*spécialité VNPM*  
Au titre de l'année 2023**

Civilité	Nom	Prénom
M.	BEDIN	Emmanuel
M.	FROELIGER	Bruno
Mme	GONTIER	Erika
M.	HENRION	Bruno
M.	LIVROZET	Alexandre
M.	MOLINEAU	Frédéric
M.	RICO	David
M.	SCHOLLER	Eric
M.	VOISIN	Frédéric